

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°50 du 21 novembre 2013

PARTIE TEMPORAIRE

Armée de terre

Texte n°17

ERRATUM

à la circulaire n° 565688/DEF/RH-AT/PRH/S-OFF du 8 novembre 2013 relative aux conditions générales de candidature au brevet supérieur de technicien de l'armée de terre en 2016.

Du 19 novembre 2013

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à la circulaire n° 565688/DEF/RH-AT/PRH/S-OFF du 8 novembre 2013 relative aux conditions générales de candidature au brevet supérieur de technicien de l'armée de terre en 2016.

Du 19 novembre 2013

NOR D E F D 1 3 5 1 9 0 9 Z

Texte modifié :

Circulaire n° 565688/DEF/RH-AT/PRH/S-OFF du 8 novembre 2013 (BOC N° 49 du 15 novembre 2013, texte 20).

Référence de publication : BOC N°50 du 21 novembre 2013, texte 17.

La circulaire n° 565688/DEF/RH-AT/PRH/S-OFF du 8 novembre 2013 est modifiée comme suit :

Entre-deux-barres.

Au lieu de :

« *Texte caduc :*

Circulaire n° 340193/DEF/RH-AT/PRH/S-OFF du 18 octobre 2012 (BOC N° 50 du 16 novembre 2012, texte 25). » ;

Lire :

« *Texte abogé :*

Circulaire n° 340193/DEF/RH-AT/PRH/S-OFF du 18 octobre 2012 (BOC N° 50 du 16 novembre 2012, texte 25). ».